



**HAL**  
open science

## Croiser les sources pour étudier les morales

Rémy Caveng, Fanny Darbus, François Denord, Delphine Serre, Sylvain Thine

► **To cite this version:**

Rémy Caveng, Fanny Darbus, François Denord, Delphine Serre, Sylvain Thine. Croiser les sources pour étudier les morales. Emmanuelle Duwez; Pierre Mercklé. Un panel français. L'Étude longitudinale par Internet pour les sciences sociales, Ellipses ; Ined, pp.75-95, 2021. hal-03251596

**HAL Id: hal-03251596**

**<https://hal.science/hal-03251596v1>**

Submitted on 11 Dec 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Croiser les sources pour étudier les morales

Rémy Caveng, Fanny Darbus, François Denord, Delphine Serre et Sylvain Thine

## Introduction

La sociologie contemporaine de la morale emprunte deux voies principales. La première s'intéresse à la diversité des valeurs, des affects et des émotions qui circulent dans le monde social (Fassin, 2009 ; Siméant, 2010). Cette approche se fonde sur la pratique ethnographique. La seconde s'inscrit autour et dans la continuité des travaux de Luc Boltanski et de Laurent Thévenot sur les registres de justification (Boltanski et Thévenot, 1991). Elle consiste à étudier la pluralité des référents moraux et leur cohérence, indépendamment de la position sociale des individus. Ici encore, la description qualitative des situations et des discours l'emporte. Le projet Goûts, morales, groupes sociaux (Moract)<sup>1</sup> prolonge la perspective ouverte par Pierre Bourdieu dans *La distinction* (Bourdieu, 1979), tout en choisissant de mettre l'accent sur les positionnements moraux et non sur les pratiques culturelles (Coulangeon, 2011). L'enjeu est de montrer que les points de vue moraux sont liés aux groupes sociaux et contribuent autant à construire des appartenances partagées que des frontières. Sur le plan méthodologique, le choix de l'enquête quantitative vise à dégager, plutôt que des principes abstraits, les goûts et les dégoûts pour des situations, des personnes, des groupes ou des objets.

Le questionnaire conçu pour le dispositif ELIPSS se compose de questions présentant des enjeux moraux de degrés variables, allant du plus anodin (comment réagir face à la présence de nudistes sur la plage ?, par exemple) au plus crucial (que faire de parents dépendants ?). Il scénarise des situations qui, sans donner accès à des pratiques effectives, renvoient soit à des moments ordinaires de la vie quotidienne<sup>2</sup>, soit à des « situations limites » dans lesquelles, néanmoins, chacun-e est en mesure de se projeter parce qu'elles figurent parmi un espace des possibles relativement commun<sup>3</sup>. L'idée centrale était de faire énoncer, sur un large spectre d'enjeux moraux et de pratiques, les points de vue les plus tranchés, y compris ceux potentiellement peu avouables en public (xénophobie, sexisme, homophobie, illégalisme, etc.). Le dispositif ELIPSS est particulièrement adapté à ce projet, car l'absence d'interaction avec un enquêteur permet de réduire les éventuels effets de censure. Lors de la phase de test du questionnaire, par exemple, des proches observé-es discrètement pendant qu'elles ou ils répondaient sur la tablette ont choisi sans hésitation des réponses sur la peine de mort ou les couples homosexuels qui, exprimées en public, n'auraient pas manqué de transformer un dîner de famille en champ de bataille.

Ce chapitre présente quelques résultats en mettant l'accent sur l'apport que constituent, dans leur élaboration, les croisements réalisés avec deux autres sources. La première concerne les données qu'ELIPSS recueille par ailleurs sur les panélistes grâce à son enquête annuelle (caractéristiques sociodémographiques, attitudes en matière de santé, religion, politique, loisirs). La seconde,

---

<sup>1</sup> L'enquête a été réalisée dans le dispositif ELIPSS auprès de 909 panélistes entre septembre et novembre 2014 ;

814 personnes y ont répondu, ce qui représente 91 % des membres actifs du panel. Remy Caveng, Fanny Darbus, François Denord, Delphine Serre, Sylvain Thine et l'équipe ELIPSS [auteurs] : Goûts, morales, groupes sociaux - Moract 2014 [fichier électronique], Fondation nationale des sciences politiques (FNSP) [producteur], Centre de données socio-politiques (CDSP) [diffuseur] , version 0.

<sup>2</sup> Par exemple : « Le pire pour vous, c'est d'habiter dans un environnement ? 1. Sale, 2. Bruyant, 3. Désert, 4. Mal fréquenté. »

<sup>3</sup> Il en va ainsi des séparations conjugales : « Votre conjoint-e, vous le ou la quitteriez ? 1. Si elle ou il était infidèle, 2. Si vous ne vous sentiez plus libre, 3. Cela m'est impossible à faire ou à envisager, 4. Si elle ou il n'assumait plus ses responsabilités au sein du foyer, 5. Si vous ne l'aimiez plus. »

inédite, provient d'entretiens menés sur la base d'un « questionnaire ethnographique » (Soutrenon, 2005) avec des individus hors panel.

## I. L'ancrage social des positionnements moraux

### 1. Un espace des positionnements moraux

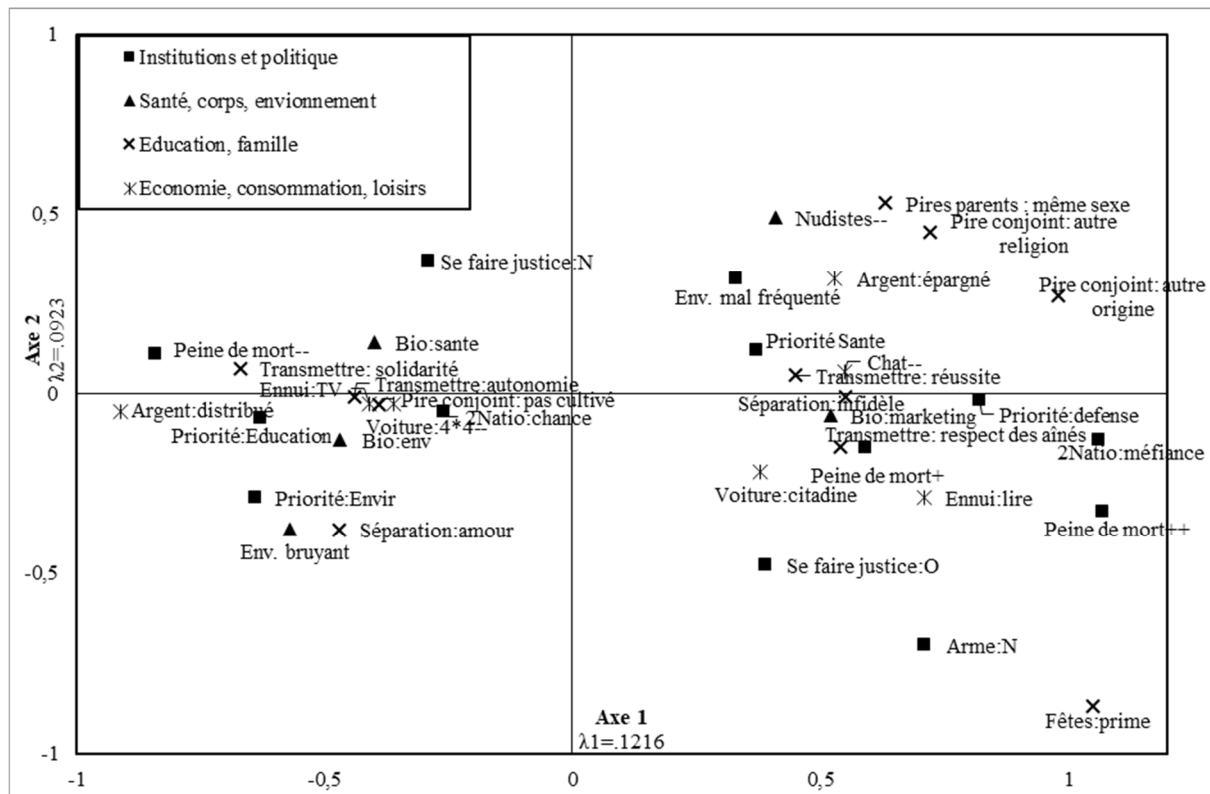
La conception du questionnaire s'est articulée autour de ce principe directeur : les réponses des panélistes ne prendraient tout leur sens que si elles n'étaient pas prises isolément, mais dans leur mise en relation systématique. Dans cette perspective, une méthode statistique s'est rapidement imposée : l'*analyse des correspondances multiples (ACM)\**. En mettant au jour les liens d'attraction ou de répulsion entre modalités de réponse, elle donne à voir deux nuages de points homothétiques (celui des individus et celui des modalités), qui renvoient à un espace de positionnements moraux au sein duquel se dessinent des sous-ensembles constituant autant de constellations morales. Afin de construire cet espace, 26 *variables actives\** ont été retenues : 25 provenaient du questionnaire original ; une a été empruntée à l'enquête annuelle (l'importance accordée à la religion). On a pu ainsi dégager deux *axes\** le long desquels s'étire le nuage de modalités, autrement dit de chaque côté desquels s'expriment des positionnements moraux antagonistes<sup>4</sup>.

Les questions ainsi que les modalités les plus contributives sur le premier axe renvoient à des visions du monde politique et social largement antagonistes (figure 1). D'un côté (à gauche de l'origine sur le graphique), les répondant·es se prononcent clairement contre la peine de mort (Peine de mort--), considèrent que l'argent est d'abord fait pour être distribué (Argent : distribué) et souhaitent prioritairement transmettre à leurs enfants le sens de la solidarité (Transmettre : solidarité). De l'autre (à droite de l'origine), on se méfie des individus ayant plusieurs nationalités (2Natio : méfiance), on se dit favorable ou très favorable au rétablissement de la peine de mort (Peine de mort++) et on fait passer, avant toute autre valeur à transmettre, le respect des aînés (Transmettre : respect des aînés). Ces oppositions rappellent l'antagonisme, souvent dépeint par les sociologues des valeurs (Bréchon, 2003 ; Bréchon et Gonthier, 2014), entre un « libéralisme » culturel et politique privilégiant l'individu, son épanouissement ainsi que l'ouverture aux autres, et un « conservatisme » marqué par le repli sur soi et une forme de morale « traditionnelle ».

---

<sup>4</sup> Pour une présentation plus complète des résultats de cette ACM spécifique (Caveng *et al.*, 2018).

Figure 1. Modalités les plus contributives sur l'axe 1 dans le plan 1-2



Champ : résident-es en France métropolitaine (hors Corse) âgés-es de 20 à 77 ans (N = 785).

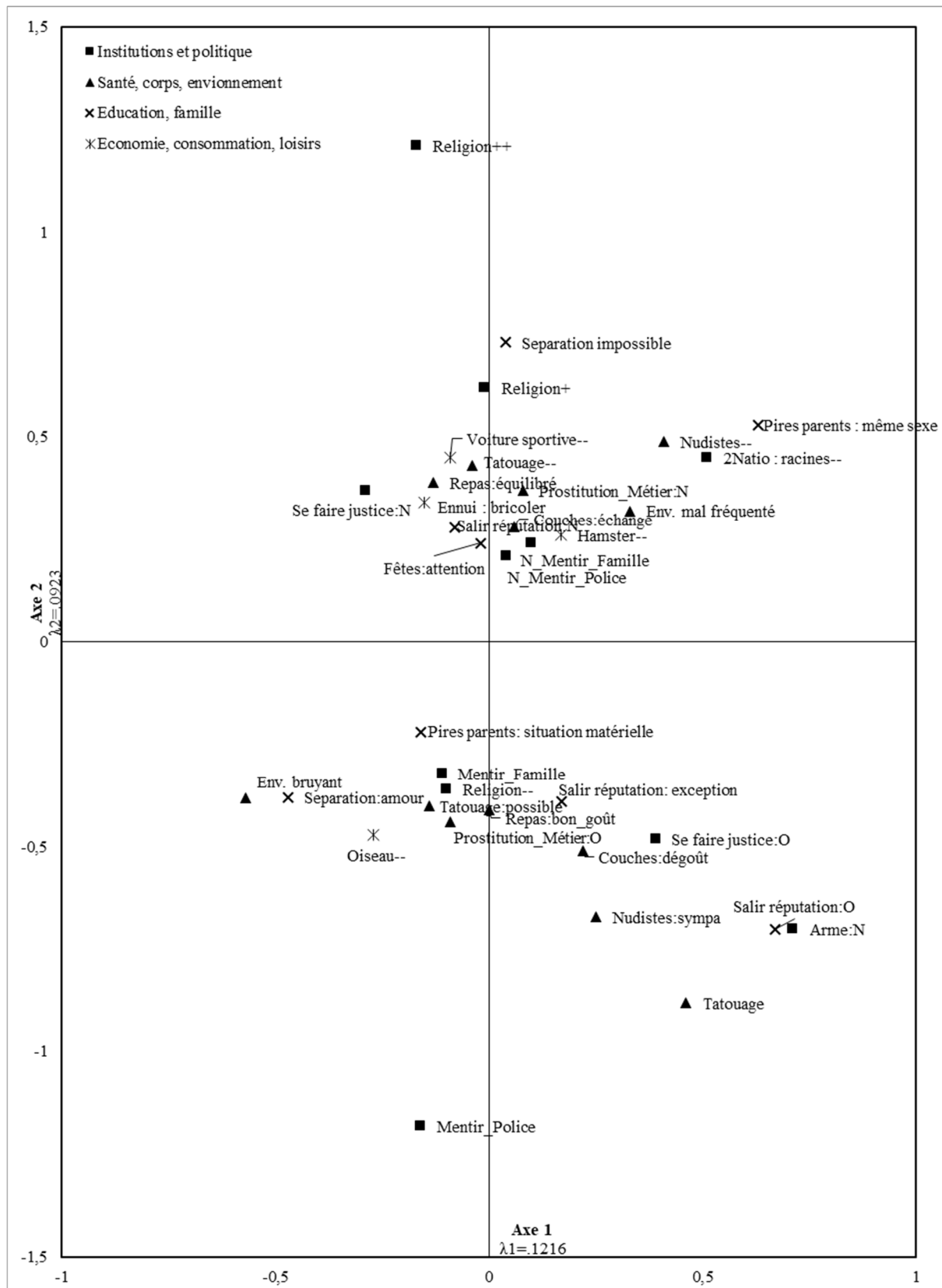
Lecture : le premier axe de l'analyse oppose ouverture affichée (à « gauche ») et repli sur soi (à « droite »).

À gauche, le rejet de la peine de mort va, par exemple, de pair avec la valorisation de la solidarité et de l'autonomie, ainsi qu'avec le rejet de la télévision, tandis que le positionnement en faveur de la peine de mort (à droite sur le schéma) s'accompagne de la valorisation du respect des aînés et de la réussite sociale, ainsi que du rejet de la lecture (entre autres).

Source : enquête Moract, 2014, ELIPSS/CDSP.

Si le premier axe met au jour des oppositions allant dans le sens d'hypothèses classiques, le second facteur donne à voir des logiques plus originales du point de vue des fondements des jugements moraux (figure 2). En bas du graphique, les modalités les plus contributives renvoient à l'acceptation du mensonge (à la police notamment : Mentir\_Police) pour venir en aide à un proche, au fait d'arborer des tatouages (Tatouage) ou encore à l'absence d'importance accordée à la religion (Religion--). Les individus situés dans cette partie de l'espace manifestent une sorte de défiance à l'encontre des institutions. Même en ce qui concerne le port d'armes, certain-es estiment qu'il ne devrait pas être réservé aux seules forces de l'ordre (Arme: N). Cette contestation des autorités traditionnelles va de pair avec l'affirmation d'un principe de plaisir et une forme d'utilitarisme.

Figure 2. Modalités les plus contributives sur l'axe 2 dans le plan 1-2



Champ : résident·es en France métropolitaine (hors Corse) âgés·es de 20 à 77 ans (N = 785).

Lecture : le second axe distingue les individus en fonction de leur conformation à la morale « traditionnelle ». La propension à mentir à la police et à se faire justice soi-même (en bas) voisine avec le souhait d'une levée du monopole du port des armes par les forces de l'ordre (entre autres – en bas). Inversement, la propension à ne

pas mentir (à la police ou à sa famille) s'accompagne, par exemple, du rejet de la possibilité de se faire justice soi-même (entre autres – en haut). Ces deux ensembles de positionnements apparaissent liés à l'importance accordée à la religion (forte en haut, faible en bas).

Source : enquête Moract, 2014, ELIPSS/CDSP

Les repas devraient avant tout avoir bon goût (Repas : bon goût) ; les enquêté·es quitteraient leur conjoint·e par amour pour une autre personne (Séparation : amour) ; elles ou ils conçoivent que l'on puisse se faire justice soi-même (Se faire justice : O) ou encore trouvent sympathique la présence de nudistes sur la plage (Nudistes : sympa).

À l'inverse, les répondant·es situé·es en haut du graphique affirment que la foi religieuse joue un rôle important dans leur existence (Religion++), condamnent le mensonge, tolèrent assez peu la présence de nudistes sur la plage auxquels ils ou elles demanderaient de partir ou qu'ils ou elles fuiraient (Nudistes--), rejettent l'homoparentalité (Pires parents : même sexe) et ne quitteraient leur conjoint·e sous aucun prétexte (Séparation : impossible). L'axe 2 semble ainsi distinguer les individus en fonction de leur adhésion ou non à des principes moraux abstraits : d'un côté, l'affirmation d'une forme d'hédonisme et de matérialisme ; de l'autre, une forme de traditionalisme et de spiritualisme religieux, avec les interdits que cela suppose.

On peut aller au-delà de cette première interprétation et interroger ce que recouvre l'importance accordée ou non à la religion, en la rapprochant des autres choix effectués par les répondant·es. Il semble que, pour les un·es, les conséquences, en particulier matérielles, des actions et des décisions priment, quitte à transgresser des interdits ou à contrevenir à la loi, tandis que ce sont les « principes », une certaine conception du bien et du mal, ainsi qu'une définition institutionnelle de l'ordre social qui importent pour les autres. Cet axe oppose deux types de postures tout aussi morales : l'une qui se préoccupe au premier chef des résultats concrets des actions et que l'on peut qualifier de « conséquentialiste » (ou pragmatique) ; l'autre, de nature plus « déontologique » (ou normative), qui vise prioritairement à éviter de « mal » se conduire en respectant un corpus de règles et de devoirs qui valent pour tous<sup>5</sup>.

## 2. Les constellations morales flottent-elles dans l'air ?

Une première analyse des résultats de l'enquête fait ainsi apparaître une double opposition centrale en matière de morale : entre « libéralisme » et « traditionalisme » d'une part ; entre « conséquentialisme » et « déontologisme » d'autre part. Elle produit des constellations de positionnements moraux, c'est-à-dire des ensembles de prises de position liées entre elles de manière assez systématique, repérables dans l'espace constitué par le croisement des deux premiers axes de l'analyse. Se pose alors la question de l'ancrage social de ces constellations : sont-elles flottantes et disponibles pour tous et toutes de manière indéterminée selon les situations rencontrées ou correspondent-elles à l'expression de manières de penser, d'agir et de ressentir attachées à des conditions spécifiques d'existence et de socialisation ?

Pour saisir les fondements sociaux des constellations morales que le questionnaire dégage et approfondir leur interprétation, les caractéristiques sociodémographiques, les déclarations de positionnement politique et de pratiques culturelles recueillies annuellement par ELIPSS se sont avérées déterminantes. En enrichissant la compréhension des éléments constitutifs des constellations morales et en permettant de les mettre en relation avec les propriétés sociales des répondant·es, l'enquête annuelle ELIPSS a entre autres permis de mieux interpréter les deux premiers axes.

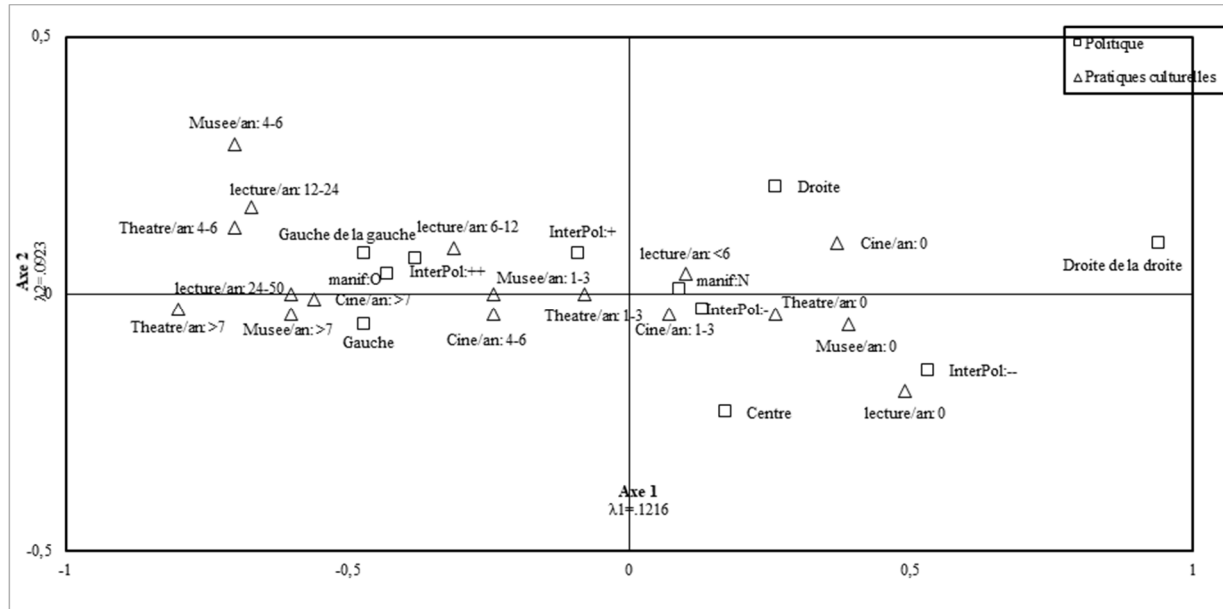
Projetées en *variables supplémentaires\**, les réponses à plusieurs questions de l'enquête annuelle montrent que, sur le premier axe, les enjeux politiques prédominent et polarisent nettement les répondant·es. Celles et ceux qui se situent du côté du « libéralisme culturel » se positionnent à gauche de l'offre politique institutionnelle, tandis que les positionnements politiques à droite l'emportent à l'autre extrémité. Les pratiques culturelles se répartissent également de façon

---

<sup>5</sup> La distinction entre « conséquentialisme » et « déontologisme » est présentée notamment par Robbins, 2013.

ordonnée sur le premier axe (figure 3.) Leur distribution montre un cumul des pratiques les plus légitimes (lectures, fréquentations des musées et des expositions, théâtre) du côté de celles et ceux qui revendiquent des positions d'ouverture.

**Figure 3. Positionnement politique et pratiques culturelles (variables supplémentaires)**



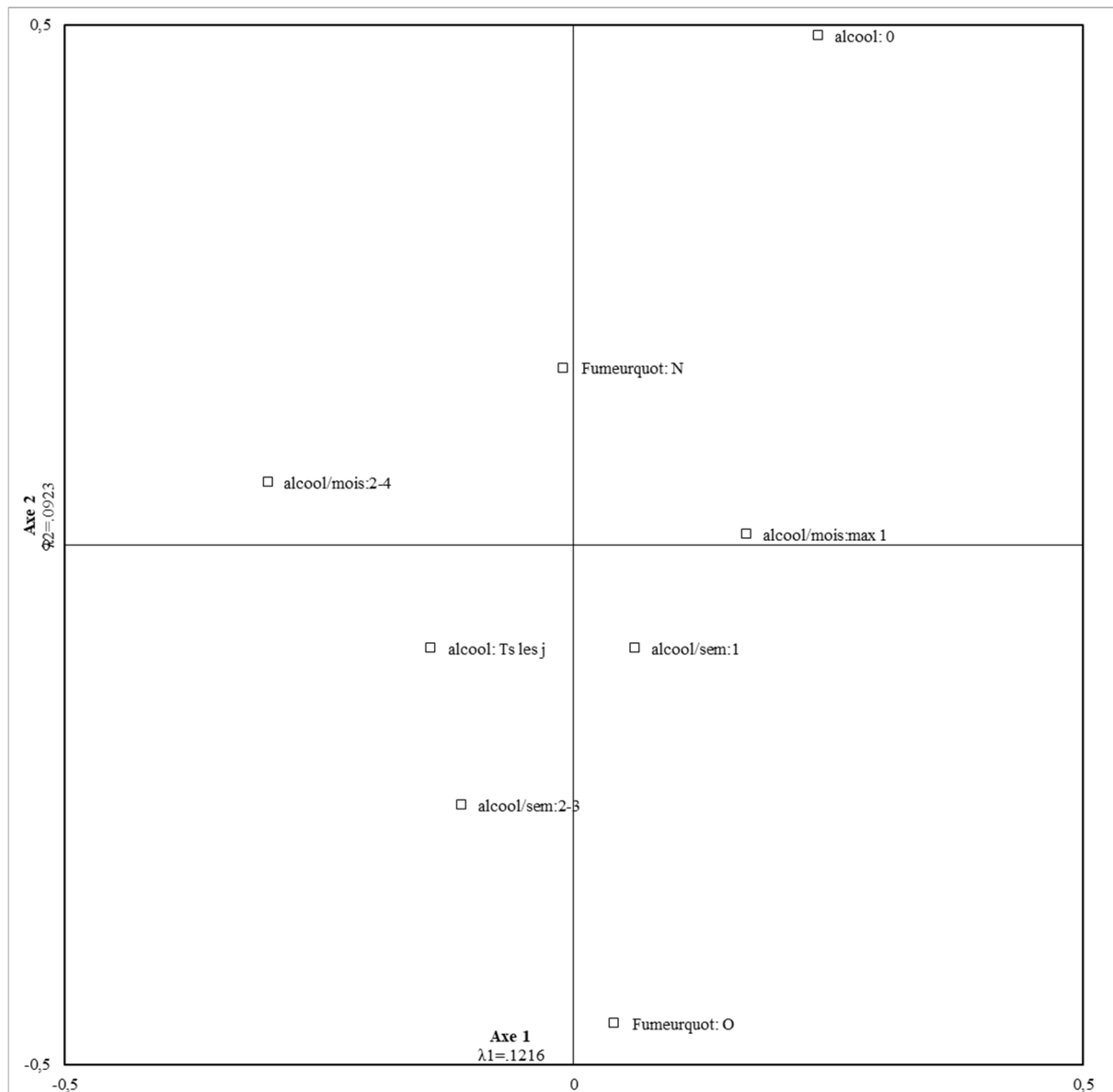
*Champ* : résident·es en France métropolitaine (hors Corse) âg·és de 20 à 77 ans (N = 785).

*Lecture* : l'intensité des pratiques culturelles varie dans le même sens que l'intérêt pour la politique. Droite et gauche s'opposent sous ces deux rapports : à gauche du graphique, on lit, va au théâtre, s'intéresse à la politique, etc., et on se positionne à gauche ; l'inverse s'observe à droite. Évidemment, cet axe doit être analysé comme un *continuum* et non comme une opposition binaire.

*Source* : enquête Moract, 2014, ELIPSS/CDSP.

Sur le second axe, le rapport au corps et à la santé semble de première importance (figure 4). Les *variables\** relatives au tabagisme et à la consommation d'alcool témoignent ainsi de comportements plus conformes aux normes diététiques et médicales du côté de celles et ceux qui respectent les ordres institutionnels que sont l'État et la religion.

**Figure 4. Tabagisme quotidien et consommation d'alcool dans le plan 1-2**



*Champ* : résident·es en France métropolitaine (hors Corse) âgé·es de 20 à 77 ans (N = 785).

*Lecture* : tabagisme et consommation d'alcool varient conjointement le long de l'axe 2. Schématiquement, on fume et boit davantage en bas du graphique qu'en haut, où l'on ne fume pas. Consommation d'alcool et tabagisme vont donc de pair.

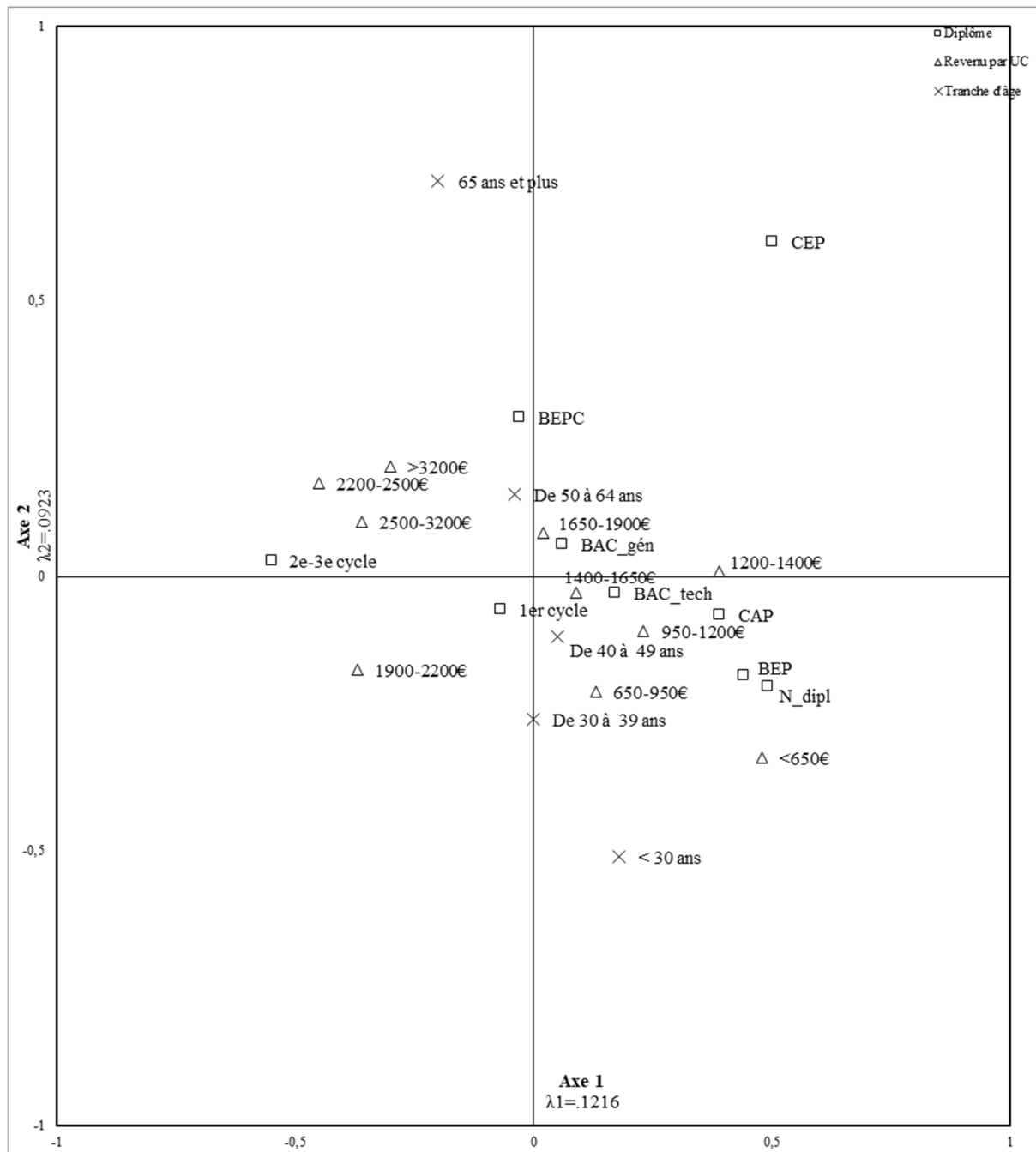
*Source* : enquête Moract, 2014, ELIPSS/CDSP.

Les deux premiers axes suggèrent une hiérarchisation des instances qui participent à la construction d'un sens moral et par rapport auxquelles s'élaborent les positionnements moraux (politique et culture *versus* santé et religion).

La mise en relation des résultats de l'enquête Moract avec les informations délivrées par l'enquête annuelle fait ainsi ressortir les liens qui s'établissent entre configurations morales et propriétés sociales des interviewé·es. L'opposition entre une ouverture affichée à la différence et, au contraire, une propension à l'exclure dépend clairement du volume de capital culturel possédé. Les niveaux de diplôme s'accroissent en effet de droite à gauche du premier axe. La possession de capital économique est, pour sa part, un facteur déterminant sur les deux axes. Le revenu par *unité de consommation (UC)\** s'élève progressivement de la droite vers la gauche de l'espace, et du bas vers le haut (figure 5).



Figure 5. Revenus par UC et niveaux de diplôme dans le plan 1-2 (variables supplémentaires)



Champ : résident·es en France métropolitaine (hors Corse) âgé·es de 20 à 77 ans (N = 785).

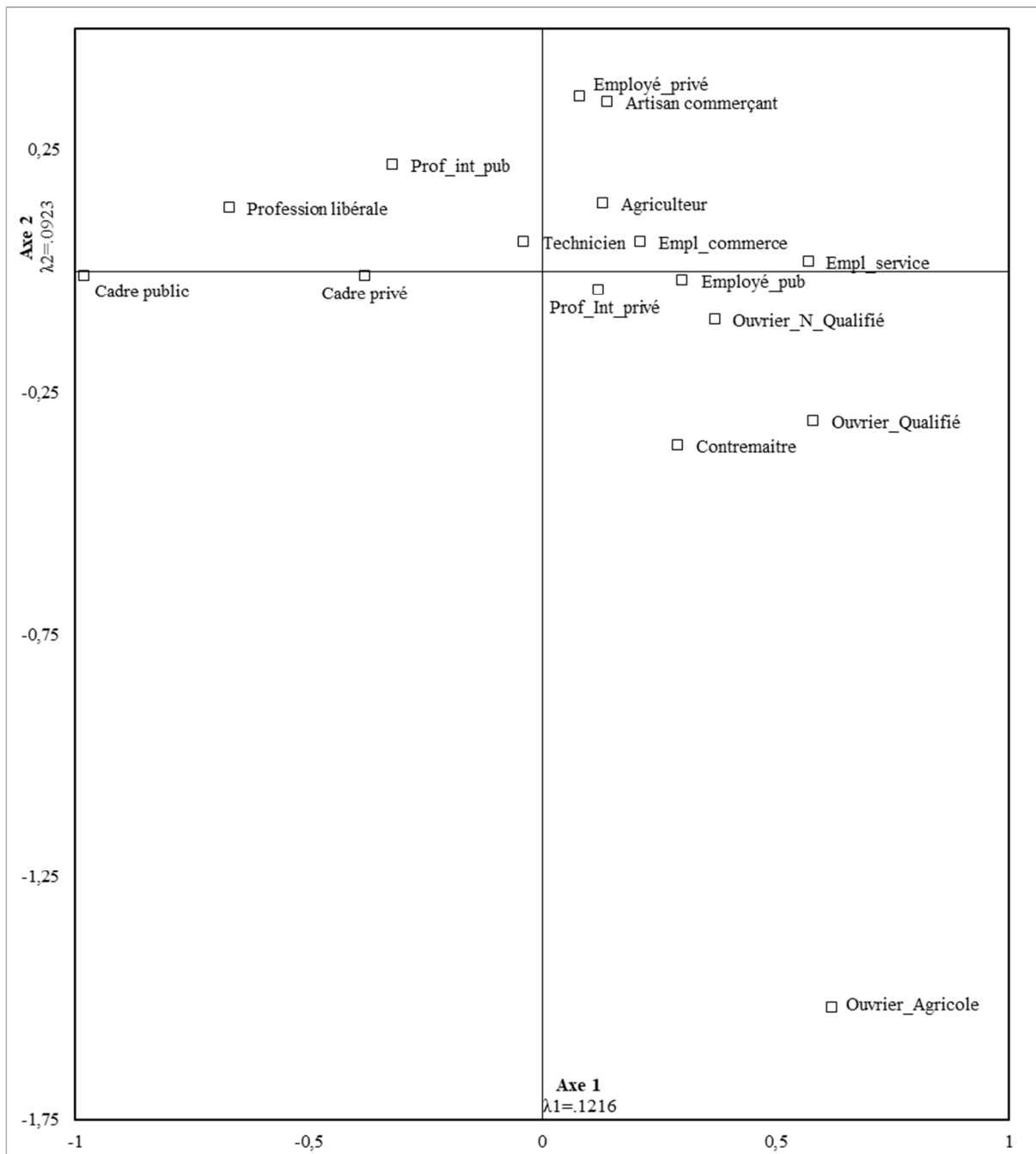
Lecture : les niveaux de diplômes, tout comme les revenus, s'élèvent en allant du cadran inférieur droit au cadran supérieur gauche. Ces deux dimensions sont donc liées.

Source : enquête Moract, 2014, ELIPSS/CDSP.

De manière synthétique, la PCS confirme ce *continuum* dans la stratification sociale (figure 6). De droite à gauche, les fonctions occupées s'élèvent dans la hiérarchie et s'étalent des ouvriers et employés aux cadres. Le recours aux PCS à deux chiffres permet d'affiner l'analyse et de mettre en relief les différences internes aux catégories. Le long du second axe apparaît une distinction entre les classes populaires les plus prolétarisées (ouvrier·ères non qualifié·es puis qualifié·es) d'un côté, et les classes populaires plus stables et les petites classes moyennes de l'autre (technicien·nes, employé·es de bureau). Les différenciations entre PCS et l'appartenance au secteur privé ou public montrent que l'opposition ouverture/fermeture qui caractérise le premier

axe recoupe la hiérarchie fonctionnelle dans les organisations de travail (entreprises et administrations). Elles révèlent aussi que les enseignant·es et les cadres de la fonction publique sont davantage excentré·es à gauche que celles et ceux du secteur privé. La proximité professionnelle avec l'école et les valeurs que celle-ci promeut semble clivante. Un indice en est l'effet repoussoir produit par la figure de l'instituteur lorsqu'on interroge les moins diplômé·es – en leur présentant des photographies – sur les individus dont le style de vie leur paraît être le plus éloigné du leur (figure 7). Ces photographies, initialement choisies selon une logique prototypique que l'on sait forte dans les catégorisations ordinaires du monde social (Deauviau *et al.*, 2014), se sont révélées à l'usage trop typées et pas assez fédératives pour symboliser des groupes sociaux larges. Elles ont cependant fonctionné comme des révélateurs efficaces de positionnement à l'égard de certaines figures professionnelles (l'instituteur, le couple de boulangers, le jeune cadre dynamique) et leur mode de vie associé (cf. les entretiens évoqués plus loin). Le rapport inégalement familier à l'école et à la culture légitime, saisi à travers de multiples indicateurs (niveau de diplôme, activité professionnelle, pratiques culturelles, représentations des enseignant·es), semble être un principe structurant de l'opposition entre ouverture et fermeture.

**Figure 6. PCS dans le plan 1-2 (variable supplémentaire)**

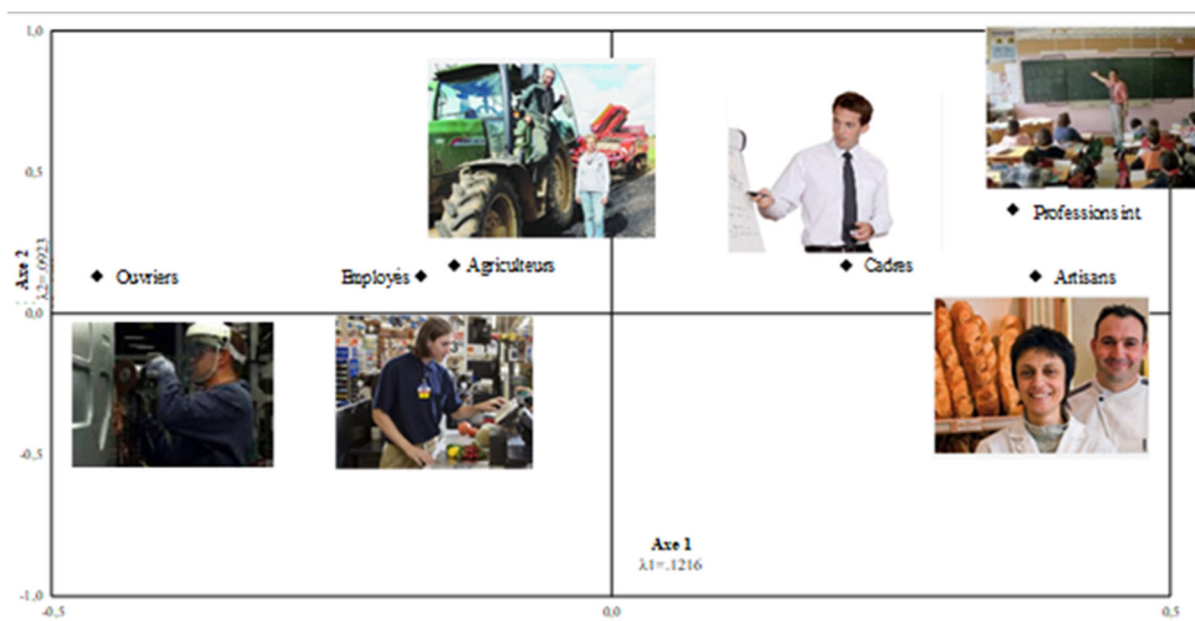


*Champ* : Résident·es en France métropolitaine (hors Corse) âgé·es de 20 à 77 ans (N=785).

*Lecture* : L'axe 1 décrit une hiérarchie des PCS en fonction de leurs ressources économiques et culturelles. A gauche, on trouve les PCS diplômées touchant un revenu relativement élevé alors qu'à droite se situent celles dont les niveaux de diplômes et de revenus sont les plus faibles.

*Source* : enquête Moract, 2014, ELIPSS/CDSP.

**Figure 7. Figures désignées par les panélistes comme ayant les façons de vivre les plus éloignées des leurs (déclaratif, variable supplémentaire)**



*Champ* : résident·es en France métropolitaine (hors Corse) âgé·es de 20 à 77 ans (N = 785).

*Note* : mises à part les illustrations représentant des couples, les photographies des professionnel·les présenté·es donnaient à voir un individu de même sexe que l'enquêté·e – dans cette figure, il s'agit des visuels proposés aux hommes.

*Lecture* : tandis que les cadres jugent que les figures de l'ouvrier mécanicien ou du vendeur de magasin sont les plus éloignées d'eux par leurs manières de vivre, les ouvriers et les employés désignent le couple de boulangers (artisans) et l'instituteur (profession intermédiaire) comme les plus distants.

*Source* : enquête Moract, 2014, ELIPSS/CDSP.

Le croisement avec les données de l'enquête annuelle ELIPSS permet d'affiner l'interprétation du premier axe en mettant au cœur de la polarisation des constellations morales le légitimisme culturel et scolaire. Il aide également à comprendre que la balance entre déontologisme (le souci des principes) et conséquentialisme (l'attention aux effets) relève de conditions de socialisation différentes. Derrière l'opposition décrite par l'axe 2, deux rapports aux institutions s'affrontent : un conformisme institutionnel d'une part, lié à une relative confiance dans les collectifs que représentent la famille, l'entreprise ou la religion et produit par une éducation et des conditions de vie favorables ; une « humeur anti-institutionnelle » (Bourdieu, 1979) d'autre part, que l'on peut rattacher à un délitement des attentes vis-à-vis des institutions et, plus généralement, des collectifs. Les garant·es du conformisme se révèlent plutôt âgé·es et disposent de ressources économiques régulières. À l'inverse, les jeunes issu·es des catégories populaires, majoritairement a-religieux·ses, ont vu les promesses annoncées par une scolarisation prolongée déçues et doivent affronter les rigueurs du marché du travail avec, souvent, une faible qualification (Beaud, 2003).

L'attitude normative en matière de morale (déontologisme) ou l'importance prépondérante accordée aux conséquences de ses actes (conséquentialisme) dépendent donc aussi d'une inégale capacité à se projeter dans l'avenir, liée aux repères et à la protection relative qu'offrent ou non certaines institutions. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne le travail ou l'emploi, dans un contexte où la faible valeur des diplômes détenus, voire l'absence de diplôme se révèlent extrêmement pénalisantes. Ces conditions matérielles d'existence peuvent nourrir un rapport critique à l'ordre traditionnel et une forme d'individualisme contestataire. En bas à droite du graphique se dessine ainsi un ensemble assez cohérent d'individus plutôt jeunes et d'origine populaire pour lesquels une distance marquée à la morale dominante, ainsi que le primat accordé à la finalité immédiate de l'action, se conjuguent pour défendre, en premier lieu, des intérêts à court terme.

En partant des représentations et des modalités de présentation de soi adoptées par les répondants au questionnaire, ainsi que des préférences morales que ces représentations et modalités manifestent, on a esquissé un système cohérent de distances entre groupes sociaux. Celles-ci peuvent alors s'interpréter comme des écarts entre positions sociales, fondés sur une inégale distribution des ressources et des pratiques, en particulier culturelles.

## II. Des entretiens pour mieux saisir les logiques des prises de position

Parallèlement à l'exploitation des données statistiques, des entretiens ont été réalisés. L'objectif était de mieux interpréter les réponses au questionnaire et d'apprécier les dimensions que l'approche statistique pourrait avoir tendance à sous- ou surestimer<sup>6</sup>. La post-enquête qualitative menée dans le cadre de l'enquête Moract n'a cependant pas concerné des individus ayant déjà répondu au questionnaire, comme c'est habituellement le cas. Si la stabilité des répondant·es du *panel*\* a eu pour avantage de pouvoir recourir aux données de l'enquête annuelle, elle a eu pour inconvénient d'empêcher de les solliciter pour les entretiens qualitatifs, donc de mieux appréhender leurs réponses. Pour des raisons aisément compréhensibles, l'anonymat n'a pu être levé et la réalisation d'entretiens auprès des panelistes a été refusée par le comité scientifique et technique DIME-SHS du dispositif ELIPSS, qui craignait d'accroître l'*attrition*\* du panel, cette modalité de participation aux enquêtes étant absente de l'engagement initial signé par les participant·es. Il a donc fallu inventer une autre manière de procéder pour chercher à éclairer et à illustrer qualitativement les réponses analysées quantitativement.

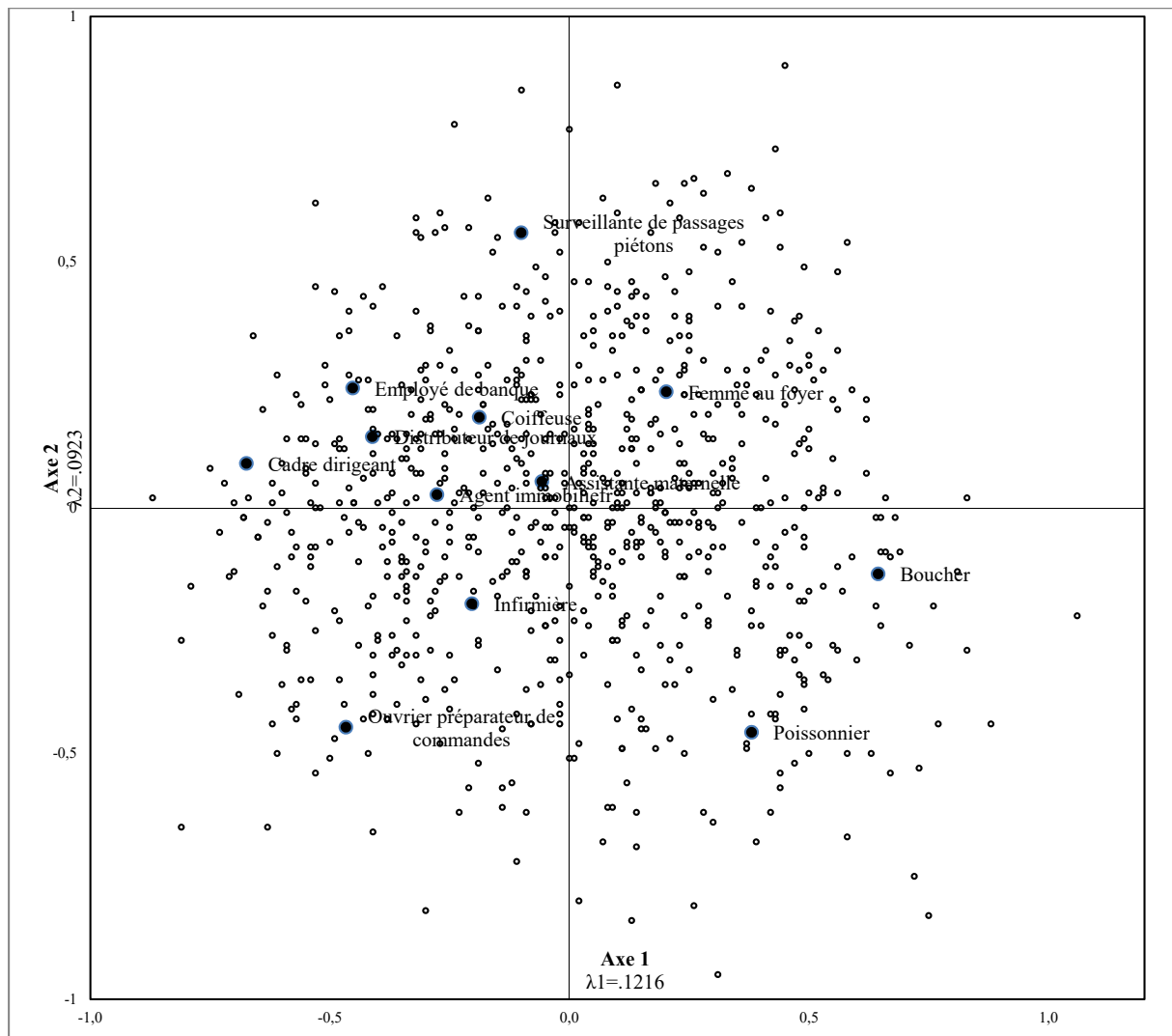
### 1. Des « questionnaires ethnographiques »

Pour réaliser des entretiens qualitatifs connectés avec l'analyse statistique, un guide d'entretien a été élaboré à partir des questions apparues, sur la base de l'ACM, comme les plus *significatives*\* et les plus clivantes. Une trentaine d'items du questionnaire ont ainsi été soumis aux enquêté·es. À l'issue de chaque question, l'enquêteur ou l'enquêtrice ouvrait une discussion destinée à recueillir des jugements plus généraux relatifs à la thématique traitée et à mieux connaître les conditions de vie. Contraint·es dans un premier temps de choisir parmi les items proposés, les enquêté·es étaient ensuite invité·es à expliciter leurs réponses dans le cadre d'échanges non directifs. Mêlant questions fermées et développements libres, ce mode d'interrogation pourrait être qualifié de « questionnaire ethnographique » (Soutrenon, 2005), dans la mesure où les items servaient avant tout de support à l'entretien et à la discussion, sur la base d'une relation personnalisée et non standardisée comme est censée l'être normalement la passation d'une enquête quantitative. Dans le cas présent, une dernière partie était en outre destinée à préciser quelques propriétés (âge, situation familiale, *PCS*\*, type de contrat de travail, employeur, diplôme, professions et diplômes des parents, lieu de résidence). Ce dispositif original a donc permis de récolter puis de projeter, pour chacun·e des douze enquêté·es, les jeux de réponses correspondant aux variables actives utilisées pour la construction de l'espace présenté plus haut (figure 8). Le cadre géométrique mobilisé permet ainsi de situer pratiquement, c'est-à-dire graphiquement et analytiquement, des points de vue obtenus par entretiens. L'articulation des méthodes quantitative et qualitative trouve ici une possibilité de concrétisation.

---

<sup>6</sup> Ce recours aux post-enquêtes qualitatives fait d'ailleurs partie des procédures de relative routine pour des institutions comme la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares). Voir par exemple Guiho-Bailly et Roquelaura, 2013.

**Figure 8. Positions des interviewé-es dans le plan 1-2**



*Champ* : résident·es en France métropolitaine (hors Corse) âgés·es de 20 à 77 ans : répondant·es de l'enquête en ligne (N = 785) et 12 individus interviewé·es (6 femmes et 6 hommes).

*Lecture* : les interviewé·es ont été choisi·es afin de couvrir l'ensemble de l'espace construit grâce à l'enquête Moract. Les positions situées à gauche de l'axe 1 et en haut de l'axe 2 sont légèrement surreprésentées.

*Sources* : enquête Moract, 2014, ELIPSS/CDSP (12 entretiens réalisés).

Cet exercice a été proposé à des volontaires recruté·es hors panel, avec le souci de privilégier des enquêté·es qui étaient apparus comme *sous-représenté·es*\* dans le panel ELIPSS, notamment les classes populaires, les indépendant·es et les plus âgé·es. Sur les douze entretiens réalisés, avec six femmes et six hommes, six concernent des artisans, commerçants, ouvriers et employés, et cinq des personnes interrogées sont âgées de plus de 50 ans.

Les interviewé·es ont été recruté·es sur la base de liens faibles, dans la mesure où elles et ils n'étaient connu·es que de vue par les auteur·es ou par le biais d'interconnaissances. L'invitation à participer à une enquête consacrée aux « goûts » et aux préférences morales a suscité un fort intérêt, comme si le thème faisait écho à un sens pratique ordinaire. Le format peu académique de l'exercice, visible dès la première page qui comporte une série d'images (de voitures) et évoque les « tests de l'été » proposés dans certains magazines, est parvenu à faire s'exprimer des énoncés spontanés.

Quoique peu nombreux, ces entretiens complémentaires permettent de donner davantage de chair aux analyses statistiques. Ainsi, le jeune poissonnier interviewé exprime un fort attachement

à l'effort individuel et s'oppose à tout ce qui peut y contrevenir. Son appréciation positive de la peine de mort, son attachement à l'envie de réussir ou encore son refus d'un plafonnement des hauts revenus contribuent à le placer à droite de l'axe 1, tandis que sa pente hédoniste et matérialiste le situe au sud de l'axe vertical (il privilégie les repas qui ont bon goût, compte se faire tatouer et se dit prêt à mentir pour un ami). Ces dernières réponses se distinguent de celles de la coiffeuse, plus âgée et à son compte, qui la rattachent à une position assez haute le long de l'axe 2, alors même que sa plus grande confiance dans des instances de régulation collective la renvoie quasiment au milieu de l'axe 1. Elle est clairement contre la peine de mort, pour le plafonnement des hauts salaires, tout en estimant que le plus grand malheur, pour un enfant, est de grandir avec des parents séparés.

Surtout, au-delà de cet usage illustratif, ces entretiens aident à comprendre la polysémie de certaines questions et incitent à la prudence dans l'interprétation des données statistiques. Un cas flagrant concerne la question portant sur l'assimilation de la prostitution à un travail. Dans l'esprit des concepteurs et conceptrices du questionnaire, répondre « oui » était une façon, comme cela avait pu être présenté dans le débat public, d'affirmer l'exigence de droits et de protection sociale pour les prostitué·es et de reconnaître leur libre arbitre. Cette interprétation apparaît bien dans certains entretiens (« Si c'est rémunéré et déclaré, c'est un travail » ou ce n'est pas un travail parce que c'est « subi », « imposé »), mais elle est loin de l'emporter. L'explicitation des réponses a fait apparaître que l'idée de « choix » ne va pas toujours de pair avec la représentation de la prostitution comme activité professionnelle : pour certain·es, c'est justement parce que la prostitution découle d'un choix que ce n'est pas un travail (« Vendre son corps c'est quelque chose de pas digne, elles peuvent gagner de l'argent d'une autre manière ») ou, inversement, c'est sa dimension contraignante qui en fait un travail (« Il y a exploitation de la force de travail de quelqu'un, moyennant une forme de rémunération qui en général ne suffit pas, donc oui c'est un travail »). Les réponses se révèlent donc difficiles à interpréter du fait de leur polysémie, la reconnaissance de la prostitution comme un travail pouvant, selon les cas, exprimer l'existence d'une liberté et d'un droit à disposer de son corps ou, au contraire, une forme de contrainte extrême. Les entretiens aident à faire la part entre les questions au contenu moral sans ambiguïté et consensuel et celles qui doivent être interprétées avec plus de circonspection, parce que leurs enjeux moraux paraissent moins aisément circonscrits.

Au-delà de cet apport déjà bien identifié par d'autres enquêtes (Bessière et Houseaux, 1997), les entretiens affinent l'analyse statistique, d'une part en confirmant et en précisant certaines interprétations, d'autre part en invitant à creuser de nouvelles pistes. Du point de vue de la sociologie des configurations morales, ils incitent à prendre acte de la plus ou moins forte cohérence des points de vue moraux et de la plus ou moins grande efficacité des sources morales selon leur ancrage pratique.

## *2. La polarisation des positionnements moraux*

Les entretiens qualitatifs ont confirmé la diversité des modes d'expression des positionnements moraux. Certain·es enquêté·es se réfèrent spontanément à des impératifs absolus (« Il faut pas mentir », « Il faut pas faire du mal », « On doit pas se faire justice soi-même ») ou invoquent des ordres institutionnels auxquels se référer, comme la « loi », la religion (« Dieu seul est juge. Nous on n'a pas le droit de juger »), voire la nature (l'homosexualité, « c'est une erreur de la nature »). D'autres interviewé·es entrent plutôt dans une délibération rationnelle, cherchant à distinguer les cas et les situations (notamment les gros et les petits mensonges, l'infidélité récurrente ou pas) ou raisonnant d'un point de vue pragmatique et utilitaire. Un employé, distributeur de journaux gratuits, se prononce ainsi « plutôt contre » la peine de mort (parce que « ça change rien ») et « contre » la possibilité de salir la réputation de quelqu'un (parce que « ça sert à rien »). Le raisonnement conséquentialiste repéré dans l'ACM se donne aussi parfois à lire sur un registre très individualisé voire psychologisé, quand les conséquences sont mesurées à l'aune de l'état subjectif de l'individu. Une coiffeuse explique, par exemple, que le fait de mentir lui « donne un mal-être » : « Si je suis obligée de mentir, je me sens pas bien. » Mais si les entretiens donnent à voir, en pratique, ce que suggère l'analyse du second axe de l'ACM, ils éclairent également le fait

que chaque patron de réponses reste unique. La cohérence des positions morales relève d'un jugement abstrait porté de l'extérieur et n'est pas une exigence qui va de soi. Alors que certaines enquêtées sont soucieux·ses de leur image (« C'est peut-être *politically correct* », dit une cadre, directrice de stratégie) ou cherchent explicitement à monter en généralité à partir de leurs réponses spontanées (« J'ai un principe, je ne fais pas aux autres ce qu'on pourrait me faire à moi », dit un employé, conseiller de clientèle dans une banque), d'autres expriment des prises de position qui révèlent une asymétrie totale dans le raisonnement moral. Ainsi d'un poissonnier lorsqu'il évoque la fidélité dans le couple :

*Déjà d'une, si elle est infidèle, crac c'est fini. [...] Parce que c'est une trahison. Un coup de couteau dans le dos. Je ne peux pas pardonner un truc comme ça.*

— *Et pourtant c'est assez répandu...*

— *Ha ! Bien sûr oui, d'ailleurs moi je l'ai déjà fait. [Rires] Mais pour autant je ne pourrais pas accepter. Il y a des choses, j'arrive à passer dessus, il n'y a pas de problèmes, j'oublie pas, mais je laisse passer. Ça je ne laisserai pas passer et j'oublierai pas ! On a ses perceptions...*

— *Oui, mais dans ce cas-là, ça n'a pas été su !*

— *Si, mais elle m'a pardonné, elle m'a pardonné. Comme je vous dis : « Toi tu as pardonné, mais je lui ai dit. Toi tu me ferais la même chose, tu verras que moi je ne pardonne pas. »*

— *Mais c'est pas très équilibré...*

— *Non ! Elle m'a pardonné, c'est elle, c'est son esprit. C'est pas parce qu'elle m'a pardonné que moi je suis automatiquement obligé de lui pardonner. »*

L'asymétrie clairement assumée ici est d'autant plus étonnante qu'elle mobilise un registre moral pour s'exprimer (« trahison », « pardon », « obligé »). Ce qui semble une incohérence du point de vue d'une morale universalisante et égalitaire n'est pas perçu comme tel aux yeux de l'enquêté qui revendique d'autres principes moraux. Les entretiens éclairent le constat statistique selon lequel la *variance\** des points de vue des employé·es et des ouvrier·ères est plus grande que celle des réponses des cadres et professions intermédiaires<sup>7</sup>. La cohérence des positions morales est le résultat d'une injonction qui pèse plus fortement en haut de la hiérarchie sociale qu'en bas.

**Tableau 1. Variances moyennes des réponses en fonction de la PCS et du sexe**

|                                   |    |       |     |       |
|-----------------------------------|----|-------|-----|-------|
| <i>Cadre, profession libérale</i> | 98 | 0,181 | 88  | 0,174 |
| <i>Profession intermédiaire</i>   | 85 | 0,193 | 92  | 0,189 |
| <i>Employé·e</i>                  | 43 | 0,195 | 160 | 0,192 |
| <i>Ouvrier·ère</i>                | 89 | 0,211 | 30  | 0,206 |

*Champ* : résident·es en France métropolitaine (hors Corse) âgé·es de 20 à 77 ans (N = 785).

*Lecture* : la variance moyenne des réponses des cadres hommes dans le plan 1-2 (0,181) est inférieure à celle des ouvriers hommes (0,211). Leurs réponses sont donc moins *dispersées\**.

*Source* : enquête Moract, 2014, ELIPSS/CDSP.

<sup>7</sup> Pour chaque individu a été calculée la variance du nuage de ses réponses dans le plan principal. Sont ensuite comparées les variances moyennes de chaque PCS et sexe. Si l'on s'en tient à la comparaison deux à deux des modalités de ces variables, les écarts les plus marqués paraissent modérés dans les descriptions, mais statistiquement significatifs. Dans le premier cas, l'effet peut être considéré comme « fort » (le d de Cohen, qui permet de mesurer la magnitude d'un effet, est égal à 0,673), tandis qu'il est faible (d = 0,274) dans le second. Pour les modalités cadres et ouvrier·ères, t = 5,87 %, ddl = 303 et p < 0,001. En ce qui concerne le sexe, t = 3,83 %, ddl = 783 et p < 0,001. Ce calcul n'était pas pertinent pour les indépendant·es d'un point de vue statistique en raison d'effectifs beaucoup trop faibles (7 agriculteur·rices et 26 artisan·es, commerçant·es et chef·fes d'entreprise).



Les entretiens font apparaître d'autres formes de cohérence au sein des configurations morales. Les normes comportementales que valorisent les interviewé-es doivent se comprendre par opposition aux comportements des « autres » dont il s'agit de se distinguer. Elles peuvent être interprétées comme un système de préférences et de dégoûts visant à promouvoir certains ordres institutionnels (la famille, le travail, etc.) en tant qu'instances de valorisation dans une situation de « repli symbolique » (Scott, 2014). Autrement dit, les entretiens ont permis de saisir la cohérence des configurations morales à travers l'effort d'altérisation (Delphy, 2008) déployé à l'encontre de celles et ceux qui menacent l'instance de valorisation centrale de plusieurs enquêté-es.

L'analyse des comportements décrits montre que ceux-ci renvoient toujours à l'ordre institutionnel qui compte le plus pour les enquêté-es et qui dessine ainsi les contours de leur configuration morale. Par exemple, c'est par opposition aux enseignant-es et à leurs congés qu'une cadre intermédiaire (l'infirmière) et une commerçante (la coiffeuse) posent le travail et l'effort comme institution centrale :

*Je dirais qu'on est proches [des artisans représentés par le couple de boulangers et de l'agriculteur qu'elle montre avec le doigt] parce qu'on donne beaucoup dans nos métiers. [...] L'argent, il tombe pas comme ça. Le plus éloigné à la limite, c'est peut-être le prof. Parce que, au final, peu importe le nombre d'heures, peu importe son temps complet, son temps partiel, il aura toujours ses congés, ses acquis, il est fonctionnaire.*

Le mécanisme d'appropriation d'une qualité – ici l'effort (entendu comme endurance au travail et à la peine) – repose sur le fait de dénier cette qualité aux autres – en l'occurrence, les fonctionnaires –, donc de les expulser de l'instance de valorisation morale associée – la scène du travail. La moindre valeur morale des positions de ces autres tend peu ou prou à être essentialisée (« Je trouve que les homosexuels sont des gens qui ne sont pas équilibrés, malheureusement », « La vraie vie, c'est de se donner à son mari et pas à différentes personnes chaque jour [*comme le font les prostituées*] »). Ainsi, les entretiens permettent de voir celles et ceux que les enquêté-es altérisent et, partant, de découvrir la logique et l'élément central de leur configuration morale (le virilisme, le travail, le familialisme et la centration sur le foyer pour les classes populaires que l'on retrouve à droite de l'axe 1, le légitimisme culturel pour les classes moyennes supérieures). Défendre sa vision du monde revient à défendre sa configuration morale – donc l'instance de valorisation particulière qui y est associée – et à se défendre de celles et ceux qui l'affectent (ou seraient susceptibles de l'affecter). Dans cette perspective, l'altérisation constitue un ressort disponible à tous les points de l'espace social. Par exemple, les femmes des petites classes moyennes et des fractions stables des classes populaires, pour qui le familialisme est central, défendent les modalités de la respectabilité associée à cette configuration (à savoir la fidélité et la centration sur le foyer) en rejetant la figure de la prostituée et la prostitution – sans d'ailleurs jamais évoquer les clients de ces services (« Si on veut faire un travail, il y a autre chose que la prostitution quand même ! Il y en a qui font ça, c'est qu'elles ont pas le choix, mais comme travail y a autre chose, y a pas que ça [*très sèchement*] »). Parallèlement, cette respectabilité féminine populaire prend pour cible les classes moyennes à fort capital culturel, qui s'autorisent à subvertir les hiérarchies sociales (qu'il s'agisse de l'ordre des générations ou des places dans l'espace professionnel) :

*J'ai une psychologue qui m'a dit : "Si ma fille apprend pas à négocier avec moi, avec qui elle va apprendre ?" J'avais envie de lui dire : mais est-ce qu'il va falloir qu'elle négocie quand elle sera dans le monde du travail ? Si elle négocie avec le patron, ça va être vite réglé, quoi ! Ça m'a choquée ! Elle a pas à négocier, pour l'instant les règles c'est les miennes. »*

### 3. Les ancrages pratiques de la morale

Les entretiens ont également ouvert des pistes pour enrichir l'étude des fondements moraux. L'analyse statistique suggère, par exemple, l'importance de la religion comme variable structurante, mais elle laisse dans l'ombre les mécanismes par lesquels celle-ci peut influencer les prises de position. Or il apparaît, dans plusieurs entretiens, que la religion pèse d'autant plus qu'elle renvoie à une instance de socialisation et à une communauté d'existence réelles et concrètes. De même que la mémoire a besoin de « cadres sociaux » (Halbwachs, 1925) pour perdurer, la morale religieuse est d'autant plus influente qu'elle s'inscrit au quotidien dans l'horizon concret des relations et des activités. Un commerçant de 87 ans, toujours en activité malgré son âge, évoque à plusieurs reprises combien l'Église a joué un rôle important dans sa vie. Institution de secours pendant les périodes difficiles (le prêtre de sa paroisse lui a fourni un logement et l'a aidé à trouver un emploi), elle a fonctionné aussi comme un réseau durable de sociabilité et de reconnaissance, en offrant des contacts réguliers avec des notables, mais aussi avec des pauvres accompagnés dans le cadre de l'« entraide ».

Même pour les enquêté·es qui sont du côté d'une morale de principes, les sources morales ne valent donc que par le biais de relais concrets qui les incarnent et les font vivre. Certaines expériences pratiques ne trouvent, de ce fait pas, de traduction morale et politique. Une retraitée de classes populaires, surendettée et sous curatelle, contrainte de faire des vacances comme surveillante de passage piétons pour subvenir à ses besoins, fait le récit d'un parcours d'une grande précarité. Issue d'une famille nombreuse, placée en famille d'accueil, très peu scolarisée, elle a exercé de nombreux emplois ouvriers et employés, alors qu'elle élevait seule ses trois enfants. Stabilisée à la fin de sa vie active grâce à la « municipalité-providence » (Payre, 2017), qui lui a offert un logement social et un emploi comme agent de service dans les écoles, elle n'en tire pourtant aucune forme de reconnaissance envers cette solidarité publique dont elle a bénéficié. Cette aide abstraite et non personnifiée n'induit dans ses réponses aucune gratitude envers l'État, puisqu'elle ne se prononce ni en faveur d'une meilleure redistribution, ni pour l'interdiction des hauts revenus (alors qu'elle n'a que 40 € par semaine pour vivre).

Si l'ancrage pratique est essentiel à prendre en compte pour saisir la force des prescriptions morales, il permet également de comprendre que certaines expériences de vie viennent concurrencer ces prescriptions et participent à la construction de principes moraux alternatifs. Ainsi, les enquêté·es s'appuient spontanément sur des exemples concrets tirés de leur propre enfance ou de leur entourage pour répondre à la question sur la pire situation éducative (selon les cas, le fait d'avoir eu des parents séparés conduit à banaliser cette situation ou à la considérer comme un « drame »). De la même façon, le rapport au tatouage s'avère très sensible à l'entourage et à la mode, devenant envisageable dès lors qu'il se diffuse et qu'un proche s'est lui-même fait tatouer. Dans d'autres cas, cela peut être le travail qui, en pratique, conduit à faire primer certains principes sur d'autres. Un ouvrier, préparateur de commandes et syndicaliste, commence ainsi par répondre abstraitement qu'il ne salirait pas la réputation de quelqu'un qui commettrait une injustice à son encontre, avant de se reprendre : « Il y a des situations au boulot où un tel ou tel m'a fait, et je ne garde pas pour moi ce qui a été fait. Surtout si effectivement, c'est assez injuste, je le fais savoir à mes collègues. Je dis ce qui s'est passé. Notamment quand c'est des supérieurs hiérarchiques. » La question, une fois replacée dans un contexte professionnel concret, réactive alors des dispositions morales spécifiques et ancrées dans une pratique militante.

### Conclusion

Les résultats tirés du questionnaire passé auprès du panel ELIPSS suggèrent que les préférences morales doivent beaucoup à l'appartenance à des groupes sociaux. Les inégalités économiques et culturelles se traduisent par des conceptions différentes du rôle et des domaines d'intervention de l'État, par la revendication d'une plus ou moins grande tolérance aux autres et par un attachement à des valeurs qui peuvent s'opposer terme à terme. De manière plus originale, l'espace de points de vue moraux semble se structurer autour de deux principes concurrents, l'un fondé sur la conformation à des normes, l'autre sur la recherche de résultats à court terme. Tous

deux découlent de rapports différenciés aux institutions, forgés par des socialisations distinctes qui sont liées, en particulier, à l'âge et à l'éducation religieuse. Elles inclinent, par exemple, à un respect plus marqué des institutions chez les personnes âgées, ainsi qu'à un rapport au corps plus distancié.

L'étude des positions et des configurations morales a cependant tout intérêt à recourir à des sources diversifiées. Dans la mesure où ce qui est en jeu relève du déclaratif et non des pratiques réelles, la conjonction de méthodes quantitatives et qualitatives permet de conserver un point de vue critique face à ce qui pourrait n'être que des rationalisations abstraites ou des pétitions de principes. L'objectivation statistique dégage des régularités qui, resituées dans l'espace social grâce à l'enquête annuelle, gagnent en robustesse. Le recours parallèle à des « questionnaires ethnographiques » autorise lui aussi une prise de distance à l'encontre de configurations morales dont la cohérence ne doit pas être surestimée. Il rappelle qu'elles ont des ancrages pratiques qui conduisent les individus à valoriser certains ordres institutionnels plutôt que d'autres, en fonction de leurs trajectoires, mais aussi de leur contexte de vie et de travail.

## Références bibliographiques

- BEAUD S., 2003, *80 % au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La Découverte.
- BESSIERE C., HOUSEAUX F., 1997, « Suivre des enquêteurs », *Genèses*, 29, p. 100-114.
- BOLTANSKI L., THEVENOT L., 1991, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, coll. « NRF Essais ».
- BOURDIEU P., 1979, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit.
- BRECHON P. (dir.), 2003, *Les valeurs des Français*, Paris, Armand Colin.
- BRECHON P., GONTHIER F. (dir.), 2014, *Les valeurs des Européens. Évolutions et clivages*, Paris, Armand Colin.
- CAVENG R., DARBUS F., DENORD F., SERRE D., THINE S., 2018, « Des morales de classe ? Dispositions éthiques et positions sociales dans la France contemporaine », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 224, p. 74-99.
- COULANGEON P., 2011, *Les métamorphoses de la distinction. Inégalités culturelles dans la France d'aujourd'hui*, Paris, Grasset.
- DEAUVIEAU J., PENISSAT E., BROUSSE C., JAYET C., 2014, « Les catégorisations ordinaires de l'espace social français. Une analyse à partir d'un jeu de cartes », *Revue française de sociologie*, 55(3), p. 411-457.
- DELPHY C., 2008, *Classer, dominer. Qui sont les « autres » ?*, Paris, La Fabrique.
- FASSIN D., 2009, « Les économies morales revisitées », *Annales HSS*, 64(6), p. 1237-1266.
- GUIHO-BAILLY, M., ROQUELAURE, Y., 2013, « Une post-enquête qualitative dans la validation technique de l'enquête statistique », *Santé publique*, 25(3), p. 271-279.
- HALBWACHS M., 1925, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Librairie Félix Alcan (1<sup>re</sup> éd.).
- PAYRE R., 2017, *Une science communale ? Réseaux réformateurs et municipalité providence*, Paris, CNRS Éditions.
- ROBBINS J., 2013, « Déontologie et conséquentialisme », in F. Didier et S. Lézé (dir.), *La question morale. Une anthologie critique*, Paris, Puf, p. 183-192.

SCOTT J., 2014, *Zomia ou l'art de ne pas être gouverné*, Paris, Éditions du Seuil.

SIMEANT J., 2010, « "Économie morale" et protestation – détours africains », *Genèses*, 81, p. 142-160.

SOUTRENON E., 2005, « Le questionnaire ethnographique », *Genèses*, 60, p. 121-137.